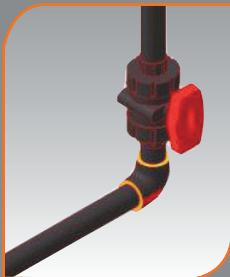


BIM

Building Information Modeling

QU'EST-CE QUE LE BIM ?

Le BIM est un processus collaboratif de tous les acteurs autour d'une maquette numérique qui contient une représentation graphique en 2D ou 3D du bâtiment associée à une base de données.



QUAND ?



La mise en place le 15 janvier 2014 de la directive Européenne "marchés publics" signifie que les 28 états membres de l'Union Européenne pourront tous encourager, demander ou rendre obligatoire d'ici 2016 l'utilisation du BIM pour les projets de construction de bâtiments publics. La mise en place du BIM ne se fera qu'avec l'aide des fabricants qui mettront à disposition des bibliothèques de pièces 3D.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, GIRPI met à disposition sa bibliothèque 3D et réalise des plans de mise en œuvre au format REVIT.

LES + GIRPI

- assistance technique : informations produit, réglementation, conseils techniques,
- réalisation de plan de mise en œuvre (formats pdf, Autocad, REVIT),
- élaboration de la liste du matériel nécessaire à la bonne réalisation du chantier,
 - analyse et traitement du phénomène de dilatation
 - bibliothèque de nos gammes au format Revit
 - formation pour la mise en œuvre

